

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

Page 1 de 3

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 décembre 2018

Résolutions adoptées à la 0651^e séance tenue le
12 novembre 2018

CU-0651-5.1 PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU CAMPUS DE LA MONTAGNE
2018-A0002-0651^e-224

le Conseil de l'Université adopte le Plan directeur d'aménagement du Campus de la Montagne conformément au document **2018-A0002-0651^e-224** déposé aux archives, sous réserve de modifications à venir avant son dépôt officiel au gouvernement.

CU-0651-5.2 CHARTRE DU BUREAU DE LA VÉRIFICATION INTERNE (BVI) – ADOPTION
2018-A0002-0651^e-228

le Conseil de l'Université approuve la Charte du Bureau de la vérification interne (BVI), conformément au document **2018-A0002-0651^e-228** déposé aux archives.

CU-0651-5.3 COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES - ADOPTION D'UN NOUVEAU MANDAT
2018-A0002-0651^e-226

le Conseil de l'Université:

- créé le Comité de vérification et des finances en fusionnant le Comité des finances avec le Comité de vérification, selon la composition suivante:

Membres d'office

- le recteur ou son représentant, M. Éric Filteau
- le chancelier

Au moins deux membres indépendants du Conseil, nommés par le Conseil

- M. Luc Villeneuve
- M^{me} Madeleine Féquière

Au moins un membre externe, nommé par le Conseil

- M. Michel Doyon
- M^{me} Catherine Lenfant

Secrétaire

- le secrétaire général

- adopte le mandat du Comité de vérification et des finances conformément au document **2017-A0002-0651^e-226.1** déposé aux archives;
- nomme M. **Luc Villeneuve** président du Comité de vérification et des finances pour un mandat prenant fin le 31 mai 2022.

CU-0651-5.4 MANDAT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES –MODIFICATIONS
2018-A0002-0651^e-227

le Conseil de l'Université adopte le nouveau mandat du Comité des ressources humaines, conformément au document **2018-A0002-0651^e-227** déposé aux archives.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

Page 2 de 3

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 décembre 2018

Résolutions adoptées à la 0651^e séance tenue le
12 novembre 2018

CU-0651-5.5 DÉNOMINATION DE TROIS ESPACES À L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE
2018-A0002-0651^e-229

le Conseil de l'Université, conformément au document **2018-A0002-0651^e-229** et son **annexe** déposés aux archives, désigne, pour une durée à déterminer :

- une salle d'examen de la nouvelle Clinique universitaire de la vision de l'École d'optométrie des noms de 14 donateurs;
- le laboratoire de la nouvelle Clinique universitaire de la vision de l'École d'optométrie du nom « Laboratoire Essilor »;
- le laboratoire d'innovation pédagogique de l'École d'optométrie du nom « Laboratoire d'innovation FYI », après la signature de l'entente avec l'entreprise FYI.

CU-0651-5.6 RÈGLEMENT VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL - ADOPTION
2018-A0002-0651^e-234

le Conseil de l'Université adopte la *Politique visant à prévenir et à combattre les inconduites et les violences à caractère sexuel* conformément au document **2018-A0002-0651^e-234** amendé déposé aux archives.

CU-0651-6.1 RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2018 (RÉALISATIONS ESTIMÉES)
2018-A0002-0651^e-222

CU-0651-6.2 PLAN DÉCENNAL DES INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2019-2029
2018-A0002-0651^e-223

CU-0651-7.1 NOMINATIONS DE MEMBRES AU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ ET AU CTIC
2018-A0002-0651^e-221

le Conseil de l'Université, conformément au document **2018-A0002-0651^e-221** déposé aux archives, **nomme**:

- M^{me} **Madeleine Féquière** à titre de membre du Conseil pour une période d'au plus six mois, débutant le 12 novembre 2018 et se terminant le jour où le poste qu'elle occupait comme membre indépendant nommé par le gouvernement sera pourvu, ou au plus tard le 12 mai 2019;
- M. **Ben Marc Diendéré** à titre de membre du Conseil pour une période d'au plus six mois, débutant le 12 novembre 2018 et se terminant le jour où le poste qu'il occupait comme membre indépendant nommé par le gouvernement sera pourvu, ou au plus tard le 12 mai 2019;

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

Page 3 de 3

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 décembre 2018

Résolutions adoptées à la 0651^e séance tenue le
12 novembre 2018

- M^{me} **Françoise Guénette** à titre de membre du Conseil de l'Université nommé par résolution adoptée par au moins les trois quarts des membres, et ce, pour un premier mandat de quatre ans débutant le 12 novembre 2018 et se terminant le 31 mai 2022;
- M. **Frantz Saintellemy**:
 - à titre de membre du Conseil de l'Université nommé par résolution adoptée par au moins les trois quarts des membres, et ce, pour un premier mandat débutant le 12 novembre 2018 et se terminant le 31 mai 2022;
 - à titre de président du Comité sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour un premier mandat débutant le 12 novembre 2018 et se terminant le 31 mai 2022;
- M. **Luc Villeneuve** à titre de membre du Conseil de l'Université sur recommandation du conseil représentant les diplômés pour un deuxième mandat débutant le 12 novembre 2018 et se terminant le 31 mai 2022.

CU-0651-7.2 COMITÉ DE LA PLANIFICATION - AGRÉMENT À LA NOMINATION D'UN MEMBRE COOPTÉ
2018-A0002-0651^e-225

le Conseil de l'Université donne son agrément à la nomination de M. **David Lewis** comme membre coopté du Comité de la planification, conformément au document **2018-A0002-0651^e-225** et son **annexe** déposés aux archives.

CU-0651-7.3 COMITÉ DES PROMOTIONS – OCTROI DE PERMANENCE ET PROMOTION – PREMIER RAPPORT
2018-A0002-0651^e-230

le Conseil de l'Université:

- octroie la permanence au 1^{er} juin 2019 aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3a) du rapport **2018-A0002-0651^e-230.1** déposé aux archives;
- n'accorde pas la permanence ou la promotion au 1^{er} juin 2019 aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3b) du rapport **2018-A0002-0651^e-230.1**.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot